## DÉPARTEMENT

DES

EXTRAIT DU R Publié le DES DELIBEI

Envoyé en préfecture le 17/12/2024 Reçu en préfecture le 17/12/2024

## ID: 013-211300157-20241209-24\_05\_12-DE DU CONSEIL MUNICIPAL

## **BOUCHES-DU-RHONE**

**MAIRIE** DE BOUC BEL AIR

L'an deux mille vingt-quatre, le 09 décembre

Code Postal 13 320

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

N°24.05.12

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice: 33 Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 03 décembre

MEMBRES PRESENTS: Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGERE, Sophie SURACE, Joseph CASSARO, Dominique BIECHE, Pierre MARROC, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIELLO, Florian PARIS, Julien ESTERINI, Camille GAIDO, René ALBERICCI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD.

Présents 21 Pouyoirs 10 Absents Excusés 2

> POUVOIRS: Corinne LE MEUT à Richard MALLIÉ, Stéphan PIERRACCINI à Sophie SURACE, Maëva GAUTELIER à François DENIAU, Roger MOSSÉ à Evelyne LOUIS, Véronique GARNIER à Mathieu PIETRI, Catherine BIENFAIT à Yann PERTUISEL, Catherine FOULON à François DENIAU, Patricia COTTI à Christine SICCARDI, Jean-François CAIRE à Thomas BERGÈRE, Hortense MALLIÉ à Joseph CASSARO.

ABSENTS EXCUSÉS : Hervé CAYLA, Julien BOULARD.

Camille GAIDO a été élue secrétaire.

En vertu de l'article L3131-5 du Code de la Commande Publique, la société GARIG a remis le rapport annuel couvrant la période du 1<sup>cr</sup> janvier au 31 décembre 2023 pour la restauration municipale (repas scolaire et centre de loisirs - repas des crèches - repas du Foyer et Portage repas senior) à la Commune qui doit le mettre à disposition des usagers, des élus (L1411-3 du CGCT) et des administrations.

Ce rapport et l'avis du Conseil Municipal seront mis à disposition du public dans les conditions prévues à l'article L1411-13 du CGCT par voie d'affichage et auprès du Service Enfance, Scolaire, Jeunesse.

> LE CONSEIL MUNICIPAL, Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

**OBJET:** INFORMATION -RAPPORT ANNUEL 2023 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE

SERVICE PUBLIC DE RESTAURATION

COLLECTIVE

Envoyé en préfecture le 17/12/2024 Reçu en préfecture le 17/12/2024

C.M du 09/12/2024 Délibération n°24.05.12 PREND ACTE du rapport annuel 2 10:013-211300157-20241209-24\_05\_12-DE service de restauration collective.

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits Pour copie conforme.

> Richard MALLIÉ, Maire.

Certifiée exécutoire par le Maire,